



ᑭᓄᓄᓄᓄ ᐅᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄ
Qulliq Energy Corporation
Société d'énergie Qulliq
Qulliq Aluyaktuqtunik Ikumatjutiit

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Société d'énergie Qulliq dépose une demande d'avenant pour le combustible

IQALUIT, Nunavut (le 3 avril 2024) – La Société d'énergie Qulliq (SÉQ) a demandé un avenant pour le combustible de 3,70 cents le kilowattheure pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2024. La demande a été soumise à l'honorable John Main, ministre responsable de la SÉQ, qui demandera des recommandations au Conseil d'examen des taux des entreprises de service du territoire.

« L'avenant demandé pour le combustible est lié à l'augmentation des prix territoriaux du combustible annoncée en janvier », a déclaré M. Main.

Un avenant pour le combustible est un supplément ou un remboursement sur les factures des clients destiné à tenir compte de la différence entre les prix du combustible reflétés dans les tarifs d'électricité et le coût réel du combustible payé par la SÉQ.

« Les clients de la SÉQ peuvent s'attendre à ce que les frais soient automatiquement appliqués à leurs factures mensuelles, à partir de la facture d'avril, à l'exception des locataires de logements publics qui sont subventionnés dans le cadre du programme de la Société d'habitation du Nunavut », a déclaré James Arreak, PDG par intérim de la SÉQ.

Les clients qui utilisent environ 500 kilowattheures par mois peuvent s'attendre à une augmentation d'environ 19,41 \$ (TPS incluse) sur leur facture mensuelle.

Pour de plus amples renseignements sur la demande d'avenant pour le combustible de la SÉQ, consultez le site www.qec.nu.ca.

###

Relations avec les médias :

Natalia Korochkova

Gestionnaire des communications intégrées

Société d'énergie Qulliq

(867) 979-7524



1-866-710-4200



867-793-4225



www.qec.nu.ca



243 Umiaq Crescent
Iqaluit, Nunavut X0A 2H0

243, croissant Umiaq
Iqaluit (Nunavut) X0A 2H0